

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX
DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE - SAINT NAZAIRE**


Communes de BATZ SUR MER, GUERANDE, LA BAULE ESCOUBLAC,
LA TURBALLE, LE CROÏSIC, LE POUILLIGUEN, PORNICHET
et SAINT NAZAIRE

Zonage réglementaire


La Baule Escoublac - carte 1/1
Echelle 1/5 000 (format d'impression A0 paysage)

Version approuvée

Carte annexée à l'arrêté préfectoral n° 2017/BPEF/024
du 31 mars 2017 portant rectification d'une erreur
matérielle contenue dans l'arrêté préfectoral
n° 2016/BPUP/114 du 13 juillet 2016 portant approbation
du Plan de Prévention des Risques Littoraux de la
Presqu'île Guérandaise - Saint Nazaire



- Légende:**
- Zone Erc (zone exposée à l'aléa érosion à échéance 100 ans)
 - Zone BC (zone exposée aux chocs mécaniques liés à la houle ou située en bande de précaution)
 - Zone R (zone en aléa fort pour l'événement Xynthia + 20cm)
 - Zone r (zone naturelle en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 20cm)
 - Zone b (zone urbanisée en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 20cm)
 - Zone R100 (zone naturelle en aléa fort pour l'événement Xynthia + 60cm)
 - Zone B100 (zone urbanisée en aléa fort pour l'événement Xynthia + 60cm)
 - Zone v100 (zone en aléa modéré ou faible pour l'événement Xynthia + 60cm)

-  Hôtel de ville
-  Limite communale